

L'ESSENTIEL 2022

Bilan de l'emploi et de la formation

CCN n° 3311 – IDCC 3243

Convention collective nationale
des COMMERCES DE QUINCAILLERIE



AKTO



Exercice

2022

SOMMAIRE



LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

<u>LES ENTREPRISES</u>	P.3
<u>LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS</u>	P.4
<u>LES CONDITIONS D'EMPLOI</u>	P.7
<u>LE RECRUTEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</u>	P.8
<u>LE TUTORAT</u>	P.9
<u>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u>	P.10

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>L'ACCÈS À LA FORMATION</u>	P.11
<u>LE DISPOSITIF PRO A</u>	
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS</u>	P.12
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS</u>	P.13
<u>LE FNE - FORMATION</u>	P.14

Les entreprises et les emplois dans la branche



LES ENTREPRISES

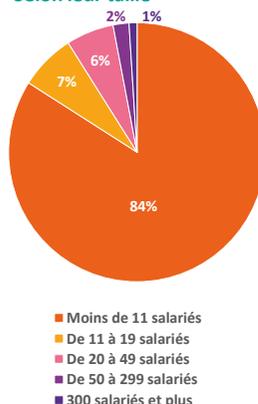
- Le nombre d'entreprises dans la branche augmente fortement en 2022, mais cette évolution pourrait être en partie liée au changement de méthode de comptage (passage au fichier France Compétences).
- 83% des entreprises emploient moins de 11 salariés : un taux en légère hausse par rapport à l'année dernière (+1 point).
- Plus de 5 entreprises sur 10 ont pour activité principale le commerce de détail (54%). Le commerce de gros occupe quant à lui 36% des entreprises, qui emploient 66% des salariés de la branche.
- Les entreprises du commerce de gros comptent en moyenne 21 salariés, celles du commerce de détail 5.
- Les entreprises du secteur emploient en moyenne 11,5 salariés, une valeur en légère baisse en 2022, quoi que le nombre moyen de salarié par entreprise augmente dans celles de 300 salariés et plus.

Évolution du nombre d'entreprises

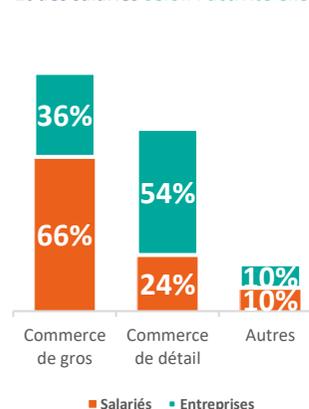


Répartition des entreprises

Selon leur taille



Et des salariés selon l'activité exercée



- La région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-De-France, la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie sont les quatre principales zones d'implantation des entreprises de la branche (52% des sièges sociaux).
- La branche compte près de 6 100 établissements employeurs en 2022, soit 2,3 par entreprise en moyenne. Le nombre d'établissements recensés dans la branche augmente fortement en 2022, notamment ceux rattachés aux entreprises de 300 salariés et plus.
- Un peu plus de 4% des établissements de la branche comptent 20 salariés ou plus



2 697
entreprises
dont 84% de TPE

Effectif moyen :
11,5
salariés

6 100
établissements
soit 2,3 établissements
en moyenne par entreprise

Sources : OPCO CCN n°3311 ;
Enquête CCN n°3311 ;
Fichier SIRENE

Les entreprises et les emplois dans la branche



LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le nombre de salariés dans la branche continue d'augmenter, mais cette évolution pourrait être en partie liée au changement de méthode de comptage (passage au fichier France Compétences)

Évolution du nombre de salariés

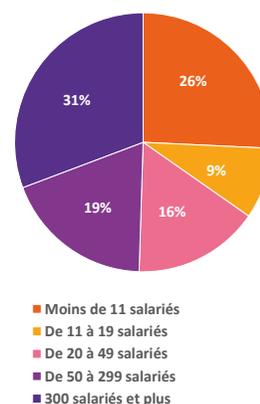


- Plus de la moitié des salariés travaille dans des entreprises de 50 salariés et plus (51%) ; les deux-tiers dans des entreprises du commerce de gros (66%).
- Près de 7 salariés sur 10 sont des hommes : un taux nettement supérieur à celui observé au niveau national, toutes conventions collectives de branche confondues (54,9%). La part des femmes augmente cependant dans la branche (+ 3 points depuis 2014).
- La part des femmes dans les effectifs est inversement proportionnelle à la taille de l'entreprise : 34% dans les TPE, contre 28% dans les structures de 300 salariés et plus, cependant, ces entreprises emploient toutes deux environ le quart des femmes du secteur (25% pour les TPE, 24% pour celle de 300 salariés et plus).

- Les salariés de la branche sont majoritairement âgés de moins de 45 ans (58%, une valeur en baisse de 1 point en 2022).
- L'ancienneté moyenne s'élève à 9 ans. Celle-ci est plus élevée dans les entreprises de 11 salariés et plus (9,7 ans) que dans les TPE (8,0 ans).
- Près des trois-quarts des salariés de la branche occupent un poste d'employé : une proportion supérieure à celle observée au niveau national toutes conventions collectives de branche confondues (60%).
- Les femmes sont davantage représentées dans cette catégorie que les hommes (75% contre 69%). Tendence inverse pour les cadres : 19% des hommes contre 13% des femmes.

Répartition des salariés

Selon la taille de l'entreprise



31 262 salariés

Âge moyen des salariés :

42 ans

68% d'hommes

et 71% d'employés

ZOOM

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

32% de femmes dans les effectifs de la branche, dont 87% à temps plein et 75% occupant un poste d'employée.

Sources : OPCO CCN n°3311 ;
Enquête CCN n°3311 ;
Enquête emploi en continu INSEE (2022)
Dares - Portraits statistique de branche (2020)

Les entreprises et les emplois dans la branche



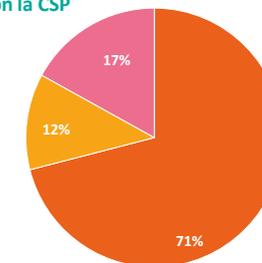
LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

- Le domaine « commercial » occupe plus de la moitié des salariés (55%), le domaine « logistique », plus du quart (26%).
- Les emplois les plus caractéristiques de la branche sont Vendeur sédentaire, Commercial itinérant et Magasinier-préparateur de commandes. Ils concernent la majorité des effectifs (52%).
- Les femmes sont davantage représentées que les hommes sur les postes administratifs : facturation-comptabilité, marketing-achat-approvisionnement, services généraux, ...
- Les travailleurs handicapés représentent 2,1% des effectifs de la branche. Le nombre de travailleurs handicapés recrutés en 2022 - 73 - augmente après deux années de baisse. Le nombre de travailleurs reconnus handicapés sur l'année augmente lui aussi (+ 110, contre + 90 en 2021).

ZOOM SENIORS

18% des salariés de la branche sont âgés de 55 ans et plus, 2% ont 63 ans et plus.

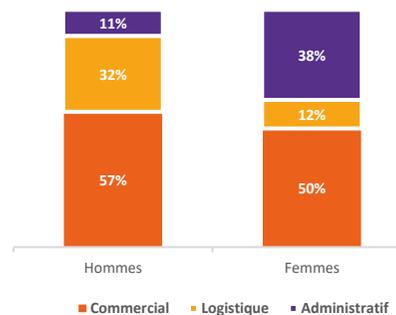
Selon la CSP



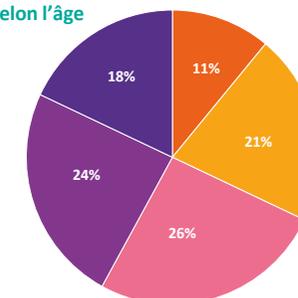
- Employés - ouvriers
- Agents de maîtrise
- Cadres

Répartition des salariés

Selon la fonction et le sexe



Selon l'âge



- Moins de 26 ans
- De 26 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- 55 ans et plus

ZOOM LES ABSENCES

- En 2022, on recense 25 014 arrêts de travail liés à une prescription médicale et 12 947 absences injustifiées.
- Les jours d'absences sont de 356 767 jours, soit 11,4 jours d'absence par salarié en moyenne.

Les entreprises et les emplois dans la branche

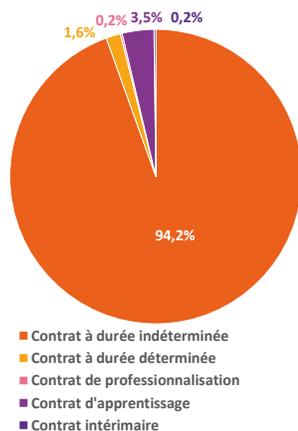


LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'essentiel des salariés de la branche travaille à temps plein et en CDI, des parts supérieures à celles observées au niveau national.
- La part des salariés en CDI est légèrement plus élevée dans les entreprises de 11 salariés et plus que dans les TPE (respectivement 95% et 92%). Cette différence est cependant principalement expliquée par une part d'apprentis plus grande chez les TPE (5% des salariés contre 3%).
- La part des salariés à temps partiel augmente en 2022 pour atteindre 6% (+ 2 points), pour revenir à un niveau observé les années précédentes.
- Le temps partiel concerne toujours davantage les femmes (13% d'entre elles) que les hommes (2%), et les salariés des TPE (10%) que ceux des entreprises de 11 salariés et plus (3%).
- 68% des entreprises appliquent un horaire collectif de 35 heures par semaine, une part en diminution pour la 2^{ème} année d'affilée (- 1 point par an sur deux ans).
- Au-delà, l'horaire collectif le plus répandu est de 39 heures (71% des cas).

Répartition des salariés

Selon la nature du contrat de travail



ZOOM

LES STAGIAIRES SOUS STATUTS SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

- En 2022, les entreprises de la branche ont accueilli plus de 2 000 stagiaires sous statuts scolaire ou universitaire.
- Les entreprises de 11 salariés et plus en accueillent plus de la moitié (55%), et près de la moitié d'entre elles (47%) ont d'ailleurs accueilli un tel stagiaire, contre 16% des TPE.

**94 % des salariés
à temps plein**

**94 % des contrats
conclus en CDI**

Les entreprises et les emplois dans la branche



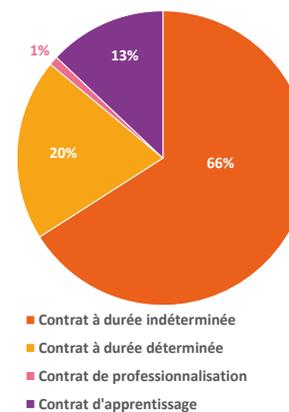
LE RECRUTEMENT ET LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

- Le nombre d'entrées est comme l'année dernière supérieur au nombre de sorties.
- 39% des entreprises déclarent avoir recruté au moins un salarié, 47% avoir enregistré au moins un départ.
- Les hommes sont les principaux bénéficiaires des recrutements (67%), une part proche de celle qu'ils occupent parmi les salariés de la branche. La part des femmes dans les recrutements est légèrement supérieure à celle qu'elles occupent dans la branche (33% contre 32%).
- Les deux tiers des embauches ont été réalisées en CDI (66%), une part plus élevée chez les 26 ans et plus (84%).
- Le quart des départs a pour motif la fin de CDD (25%), un autre quart la démission (27%).



Répartition des recrutements

Selon le type de contrat



**6 300 embauches
et 5 500 départs
enregistrés**

Les entreprises et les emplois dans la branche



LE RECRUTEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation recule en 2022 (- 22) et se maintient à un niveau relativement peu élevé, lié à la montée en puissance du contrat d'apprentissage.
- Près du tiers des embauches a lieu dans des TPE (31%) et un peu plus du tiers dans des entreprises de 50 salariés et plus (36%).

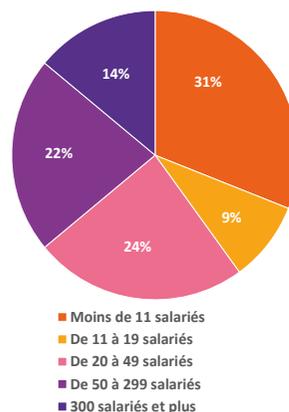
Évolution du nombre de contrats de professionnalisation



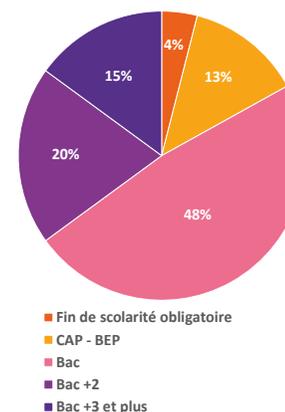
- En forte hausse ces dernières années, la part de CDI dans les embauches est en 2022 de plus du tiers (36%).

Répartition des salariés recrutés en contrat de professionnalisation

Selon la taille de l'entreprise



Selon leur niveau avant la formation



- Les embauches concernent majoritairement des jeunes de moins de 26 ans (63%), mais la part des 26 ans et plus augmente depuis 2020.
- La part des femmes (36%) est supérieure à celle qu'elles occupent parmi les salariés (32%), le contrat de professionnalisation participe donc de la féminisation de la branche.
- Dans les recrutements en contrat de professionnalisation, la part des salariés recrutés à un niveau Bac (48%) augmente aussi fortement par rapport à l'année dernière (où ils représentaient 30%). Il en est de même pour les salariés recrutés à niveau CAP-BEP (13% contre 8% en 2021).

55 contrats de professionnalisation

signés dans 55 entreprises

12,5 mois

durée moyenne des contrats

Les entreprises et les emplois dans la branche



LE TUTORAT

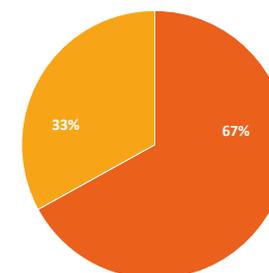
- Le nombre de tuteurs formés en 2022 est stable par rapport à l'année dernière.
- La durée moyenne prévue des formations est de 18 heures, une durée.
- Les deux tiers des tuteurs formés sont âgés de moins de 45 ans.

Évolution du nombre de tuteurs formés



Répartition des tuteurs formés

Selon leur âge



■ Moins de 45 ans

■ 45 ans et plus



6 tuteurs formés

18 heures

durée moyenne des formations

Les entreprises et les emplois dans la branche



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Près de la moitié des salariés recrutés en contrat d'apprentissage le sont dans une TPE (47%), un sur cinq dans une entreprise de 300 salariés et plus (20%).
- Les embauches concernent dans l'essentiel des cas (97%) des jeunes âgés de moins de 26 ans et pour plus des deux-tiers, des hommes (66%).
- La majorité des salariés recrutés en contrat d'apprentissage a un niveau Bac + 2 ou plus (48%, dont 18% de Bac + 3 et plus).

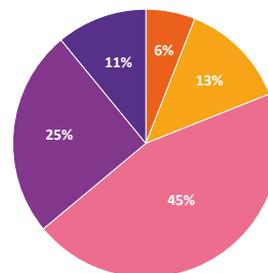
Évolution du nombre de contrats d'apprentissage



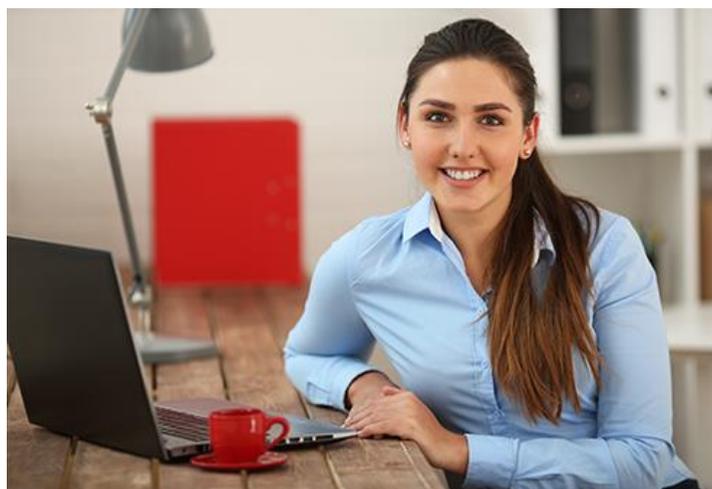
- Plus du tiers (36%) des certifications visées sont de niveau Bac + 3 et plus.
- Plus de la moitié des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (58%) sont des diplômes, le restant, des titres (52%).
- Près d'un tiers (36%) vise l'obtention d'un BTS. Le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client représente à lui seul 42% des BTS.
- Le principal thème de formation est le commerce – vente : près de 60% des formations y ont trait.

Répartition des certifications visées

Selon leur niveau



- Niveau 3 - V (CAP - BEP)
- Niveau 4 - IV (BAC)
- Niveau 5 - III (BAC+2)
- Niveau 6 - II (Bac+3)
- Niveaux 7, 8 - I (Bac+5 et +)



1 081 contrats d'apprentissage

signés dans 555 entreprises

Le tiers (34%) des apprentis sont des femmes

18,2 mois

durée moyenne des contrats

957 heures

durée moyenne prévue des formations

La formation professionnelle



L'ACCÈS À LA FORMATION

- En 2022, 18% des salariés sont partis en formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (86%), des Actions collectives (1%) ou du FNE (13%).
- Les employés et les agents de maîtrise ont un taux de départ en formation plus élevé (19%) que les cadres (14%).
- En hausse par rapport à 2021 (+82%), les effectifs formés sont majoritairement issus des entreprises employant 11 salariés et plus.

Évolution du taux d'entreprises formatrices



Évolution du taux de départ en formation



LE DISPOSITIF PRO A

- Accord de branche étendu le 23 septembre 2022.

ZOOM : FORMATIONS ACTIONS COLLECTIVES

Les Formations Actions Collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO qui en assure la coordination pédagogique et administrative. Conçues pour répondre aux besoins partagés des professionnels du secteur, elles sont organisées sur l'ensemble du territoire.

Bilan 2022 :

- 45 salariés formés (-80%), dont 31% de femmes
- Durée moyenne prévue de formation : 18 heures
- Principaux thèmes de formation : Transport – Logistique (38%)
Management (22%) et Bureautique – Informatique (24%).

À noter

Les données formation indiquées dans cette partie sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus.

5 647 salariés formés

26% d'entreprises

ont formé au moins un salarié

18%

taux de départ en formation

La formation professionnelle

LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 augmente fortement en 2022 (+122%).
- Le taux d'entreprises formatrices s'élève à 20%.
- 88% des formations ont une durée de moins de 30 heures.
- Les salariés âgés de 26 à 44 ans (53% des stagiaires), les employés et le personnel de maîtrise, sont, au regard de leur proportion dans les effectifs de la branche, les premiers bénéficiaires des formations organisées.
- Les formations en Bureautique - Informatique et en Technique - Produit ont rassemblé à elles seules plus de la moitié des stagiaires (54%).

Évolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires

Selon le sexe

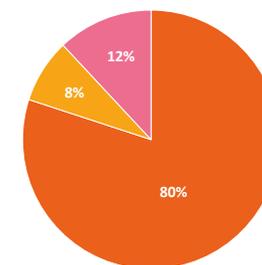


■ Hommes ■ Femmes



Répartition des stagiaires

Selon la CSP



■ Employés
■ Agents de maîtrise
■ Cadres

1 998 salariés formés

19 heures

durée moyenne prévue des formations

**Bureautique -
informatique**

principal thème de formation

La formation professionnelle

LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

- Le nombre de salariés formés augmente fortement en 2022 (+ 90%).
- Plus de la moitié des entreprises a formé au moins un salarié (56%).
- 89% des formations ont une durée de moins de 30 heures.
- Les salariés âgés de 35 à 54 ans (56%), les hommes, et les employés, sont, au regard de leur proportion dans les effectifs de la branche, les premiers bénéficiaires des formations organisées.
- Les formations en Prévention - Hygiène - Sécurité, Bureautique - Informatique, et en transport - logistique - manutention et en ont rassemblé à elles seules plus des deux tiers des stagiaires (69%).
- En termes d'évolutions, les formations à la Prévention - Hygiène - Sécurité voient leur part augmenter dans l'ensemble en 2021 (+6 points), de même pour les formations à la Bureautique - Informatique (+ 3 points). Tendance inverse pour le transport - logistique - manutention (- 2 points).

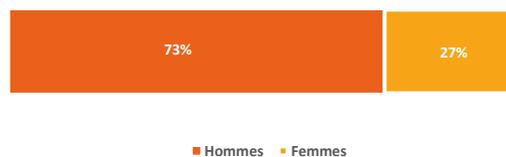


Évolution du nombre de stagiaires



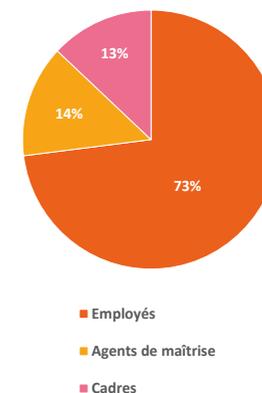
Répartition des stagiaires

Selon le sexe



Répartition des stagiaires

Selon la CSP



2 872 salariés formés

22 heures

durée moyenne des formations

Prévention, hygiène et sécurité

principal thème de formation

La formation professionnelle

LE FNE - FORMATION

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 dans le cadre du FNE augmente par rapport à 2021 (+57%).
- Les agents de maîtrise (18% des stagiaires) et les hommes (75%) sont, en proportion, les principaux bénéficiaires des formations organisées dans le cadre de ce dispositif.
- La durée moyenne prévue de formation est de 34 heures en 2022, une valeur en hausse.
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (26%) augmente cette année.

Répartition des stagiaires

Selon le sexe

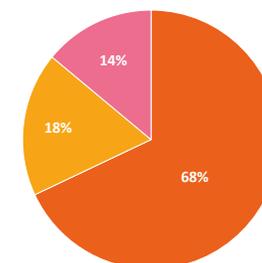


- Plus d'un stagiaire sur trois (34%) a suivi une formation « cœur de métier » en 2022 : Commerce - Marketing - Achat (22%) et Technique produit (12%). Près d'un sur cinq suit une formation plus transverse en Bureautique - Informatique (18%).



Répartition des stagiaires

Selon la CSP



- Employés
- Agents de maîtrise
- Cadres

732 salariés formés

(466 en 2021)

13 heures

durée moyenne des formations

Commerce, marketing, achat

principal thème de formation

**CONTACT SECRÉTARIAT DE
LA CPNEFP DE LA CCN N° 3311**

FFQ – La Cité des Entreprises
60 avenue Jean Mermoz
69 373 Lyon Cedex 08
Tél. : 04 78 77 06 55
secrétariat@ffq-france.org

AKTO

14 rue Riquet
75 019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00



AKTO
L'humain au cœur des services